

Association Roya Expansion Nature (REN) Numéro : W 06 200 11 68
Agréée depuis le 4 août 1994 - Agrément renouvelé le 2 avril 2019
Habilitation pour la participation aux instances consultatives renouvelée le 25 septembre 2020
15, rue des anciens combattants - 06540 Saorge
<http://ren.roya.org> - associationren06@gmail.com

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale annuelle
de l'association Roya Expansion Nature
qui s'est tenue en visioconférence, le vendredi 5 février 2021 à 14h**

1 Bilan financier 2020

Le bilan financier présenté par la trésorière est validé par un vote à l'unanimité.

2 Bilan moral 2020

Le bilan moral présenté par les administrateurs est validé par un vote à l'unanimité. Détails :

2.1 Air, Eau et Biodiversité

Participation à l'Assemblée Générale du comité territorial de Atmosud, dont REN est membre.

Quelques éléments :

en 2019 on a compté en France entre 48.000 et 67.000 morts pour cause de pollution avec forte évolution par rapport aux années précédentes. Atmo sud soutient le développement des micro-capteurs grâce à des fonds entre autres européens mais c'est lent.

Le potentiel oxydant est un nouvel indicateur santé à prendre en compte ds les suivis de la qualité de l'air. Atmosud travaille en partie avec Hymex, le centre national de recherche météorologique qui a pour objectif d'améliorer la compréhension et la modélisation du cycle de l'eau en Méditerranée, de sa variabilité et de ses caractéristiques sur une décennie, dans un contexte de changement global. AtmoSud avait participé à la branche Charmex qui s'intéresse à la chimie atmosphérique en méditerranée et aux tempêtes.

Un lien vers les émissions de polluants par secteur d'activité et par territoire : <https://cigale.atmosud.org/>

Participation au comité de validation du Plan de Protection de l'Atmosphère du 06.

Après un premier refus, nous avons finalement eu l'autorisation de participer à ce comité; pour cela nous avons dû faire des démarches auprès de la DREAL et mettre en avant notre travail pour la protection de l'environnement, ainsi que nos habilitations. En séance nous avons mis l'accent sur l'anomalie de l'exclusion du haut pays du périmètre d'analyse, sur l'absence d'information au public des niveaux critiques d'Ozone dans tout le département et en particulier le haut pays, sur le manque d'ambition des mesures proposées par la CARF. Les compte-rendus sont sur le site:

<https://ren.roya.org/?p=862>. A suivre en 2021.

Contacts avec les responsables de la MISEN à la DDTM sur la ressource en eau.

Après notre rencontre avec les responsables de la MISEN à la DDTM en 2019, nous avons poursuivi les échanges dans le but de monter des ateliers de travail sur la ressource en eau, en particulier à La Brigue. Le report des élections municipales a eu pour effet de repousser les dates de possibilités de rencontre. En attendant, nous avons insisté pour participer aux ateliers des « Assises de l'eau » qui devraient se tenir en 2021.

Comités de pilotage des sites Natura 2000 en Roya. Il n'y a eu aucune réunion dans l'année pour les 5 sites auxquels nous sommes habituellement conviés, mais un appel à commentaires sur le site Chauves-souris de Breil.

Nous en avons profité pour mettre l'accent sur le danger du projet d'installation d'un dépôt d'huiles alimentaires usagées de Piène-Basse. Les responsables de gestion du site Natura 2000 n'avaient pas été informés. Nous leur avons fait connaître nos démarches auprès de la DDPP et de la DDTM06. Contre toute logique, l'administration a mis en avant qu'il n'y avait pas d'abris de chauves souris sur place et a estimé qu'il n'y avait pas de nuisance, faisant ainsi abstraction de la zone d'alimentation. En l'absence de plan de prévention du risque d'inondation, le risque avéré de mouvement de terrain n'a pas non plus été pris en compte. La crue du 2/3 octobre a emporté tout ce qui avait déjà été installé (cuvelage en béton et équipements).

2.2 Bruit et camions:

Rappel: en 2019 REN est intervenue dans l'enquête publique sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des Alpes maritimes : la demande d'inclusion de la RD6204 dans le PPBE a été refusée au motif que le trafic journalier moyen annuel était inférieur à 8000 véhicules.

Durant l'année 2020, nous avons à plusieurs reprises protesté contre la violation de l'arrêté d'interdiction de passage des poids-lourds de plus de 19t sur la RD6204. Nous avons filmé les passages de nuit pendant le confinement (<https://ren.roya.org/?p=611>), interpellé la gendarmerie, et alerté la presse.

Les quelques interpellations qui ont suivi n'ont pas dissuadé les cimentiers... jusqu'à 2 octobre. Dans l'intention de proposer une solution durable, nous avons identifié un fabricant de station de pesage dynamique : STERELA. La société propose un dispositif constitué de capteurs piézoélectriques implantés dans le sol qui permet de mesurer le poids du véhicule en mouvement. Un devis tout à fait acceptable a été transmis au CD06. L'installation aurait permis de repérer les camions de plus de 19t, de photographier la plaque et de l'envoyer aux gendarmes qui pouvaient intervenir à coup sûr. Pas de réponse du CD06.

2.3 Tunnel du col de Tende :

Après les destructions d'octobre, nous avons une fois de plus demandé que tout soit remis à plat et proposé de passer par un processus transparent appuyé sur la Commission Nationale du DébatPublic (CNDP). La lettre aux préfets et aux représentants des collectivités territoriales est ici <https://ren.roya.org/?p=802>. Elle a reçu une réponse positive, mais vague de la CARF, actant que la reconstruction « doit se faire en associant étroitement la population de ce territoire ».

Un autre courrier destiné aux élus de la CARF, plus précis sur la demande de concertation sous forme de processus participatif décisionnel, a été émis en décembre 2020.

<https://ren.roya.org/?p=825>.

2.4 Déchets :

Suivi de la création du dépôt d'huiles à Piène Basse: suite et fin. Nous avons mis en avant le risque énorme de mettre un dépôt de 25m3 d'huiles alimentaires usagées à 20mètres de la Roya, dans un secteur classé à risque d'éboulement par le PPR de Breil. Nous avons aussi argumenté sur sa situation en zone Natura 2000 avec la perturbation de l'aire de chasse des chauves souris par le bruit, les lumières et l'activité. Les travaux d'installation ont continué jusqu'à la crue du 2/3 octobre qui a tout emporté.

Actions sur des dépôts sauvages: REN est intervenue deux fois sur des décharges sauvages. Un dépôt de plaques d'amiante dans un vallon du bois de Pinet à la Brigue : nos courriers avec photos ont obligé la CARF à faire procéder à l'enlèvement (dossier en ligne).

Organisation d'une formation au compostage en septembre à Tende. L'association « Roya en Transition », nouvellement créée en 2020, a organisé avec REN une réunion publique sous forme d'un atelier de présentation/formation par l'entreprise spécialisée ApisMellifera de La Turbie. Elle a permis de mettre en avant les possibilités de compostage collectif. Toutes les mairies ont été invitées ; des élus de Saorge ont fait le déplacement. Nous avons rappelé l'obligation de prise en charge des déchets alimentaires en collecte séparée par les collectivités en 2023.

2.5 Transition Ecologique:

Propositions pour la transition en Roya après la crue des 2 et 3 octobre : nos propositions sont en ligne. <https://ren.roya.org/?p=780>

Participation au Forum sur les liaisons ferroviaires de L'école Polytechnique Fédérale de Lausanne : ce forum réunit les associations française, suisses et Belges qui militent pour la remise à niveaux des trains du quotidien et des trains de nuit. Objectif : créer un réseau d'associations ayant plus de compétences et de poids.

2.6 Dossier de demande de renouvellement de l'habilitation pour participation aux instances consultatives départementales Article R 141-21 du code de l'environnement:

La constitution de ce dossier a demandé beaucoup de travail pour présenter une description de la situation et des actions de l'association. Notre dossier de renouvellement a été validé le 25 septembre 2020. L'habilitation est accordé pour 5 ans.

Nous faisons valoir cette habilitation pour être admis dans les consultations des administrations et collectivités. Cela nous a permis par exemple de participer au Plan de Protection de l'Atmosphère du département des Alpes-Maritimes.

2.7 Dossier SCoT de la CARF :

Analyse du rejet du SCoT par l'autorité environnementale : voté par la CARF le 12 septembre 2019, le projet a fait l'objet d'un avis négatif par la mission régionale en janvier 2020. Extrait de l'avis:

« La gestion économe de l'espace ainsi que la préservation du patrimoine naturel n'est pas démontrée. L'évaluation environnementale du Scot doit être reprise pour permettre d'évaluer ses effets sur la biodiversité, les sites Natura 2000 (1), les espaces naturels et agricoles, le paysage. La prise en compte, dans la stratégie de développement du territoire, de l'exposition de la population aux pollutions atmosphériques et aux nuisances acoustiques nécessite également d'être revue. »

<https://ren.roya.org/?p=888>

C'est précisément ce que nous avons avancé dans les ateliers de travail. A suivre en 2021.

2.8 Communication:

Interventions dans les médias, communiqués de presse (les principaux sont mis en ligne)

Bulletin des nouvelles de REN: 6 numéros (mis en ligne depuis octobre 2020)

La campagne d'adhésion a été perturbée par l'annulation de la fête de la Brebis Brigasque ; nous avons ouvert une possibilité sur Helloasso.

3 Proposition d'actions 2021 acceptées

- Poursuite des actions en faveur de la révision du projet de doublement du tunnel routier du col de Tende et du transfert de financement de la route vers le Rail.
- Campagne pour la mise en œuvre d'un processus participatif décisionnel pour la reconstruction de la Roya

- démarches pour obtenir une représentation aux comités de restitution des études hydrologiques et géo morphologiques auprès des administrations.
- Démarches auprès des élus pour présenter nos propositions et analyses.
- Adhésion à des associations ou collectifs sur le devenir de la Roya : le CA pourra faire adhérer REN aux groupes qui en font la demande, dont « Remontons la Roya ».
- Renouvellement des adhésions à FNE06, ASPONA, AtmoSud....
- Poursuite des actions sur la qualité de l'air, de l'eau, la biodiversité, le bruit.

4 Renouvellement du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est renouvelé à l'identique à l'unanimité.

La séance est levée à 17h

5 Informations administratives

Assemblée générale ordinaire le 5 février 2020

Dates des réunions du Conseil d'administration en 2020:

11 janvier

19 février

2 mai

1 juin

15 juillet

8 octobre

1 novembre

Nombre d'adhérents : 79

Fait à Saorge le 5 mars 2021.

Pour l'association Roya Expansion Nature, **Deux administratrices.**